



BULLETIN MUNICIPAL

30, rue de l'Église, Case Postale 40
Saint-Simon-de-Rimouski (Québec) G0L 4C0
Téléphone : 418-738-2896

Courriel : admin@st-simon.qc.ca Site Internet : www.st-simon.qc.ca

Face au monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement (Francis Blanche)

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 9 avril 2018

Étaient présents : M. Wilfrid Lepage, maire et président d'assemblée
M. Dany Larrivée, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier

Les conseillers : M^{me} Jacqueline D'Astous M. Pierre Barre
M^{me} Guylaine Gagnon M. Clément Ouellet
M. Raymond Lavoie M. Christian Toupin

Comptes d'Avril
89 498,75\$

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION

Règles d'accès à l'information (tarifs et modalités)

18-R-90 : L'objectif recherché par la mise en place de règles régissant l'accès à l'information à Saint-Simon-de-Rimouski est d'encadrer, en s'appuyant sur la loi, le processus d'accès à l'information afin de traiter de façon organisée et équitable toute demande en provenance d'un citoyen ou d'une citoyenne. Elle vise aussi à éviter une surcharge excessive de travail des employés municipaux pour répondre à ce type de demande.

En conformité avec la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels accessible sur le site de la Commission d'accès à l'information du Québec et suite à une validation auprès de ladite Commission, la Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski met en place une tarification et des modalités relatives aux demandes d'accès à l'information, que ce soit la reproduction ou la production de documents.

Il vous est possible de faire une demande d'accès à l'information en envoyant une demande écrite au responsable de l'accès à l'information. Vous pouvez faire ces demandes par courriel, en personne ou par la poste auprès de la direction générale.

Prenez note que les demandes verbales sont acceptées, mais ne permettent aucun recours auprès de la Commission d'accès à l'information du Québec en cas de refus. Seules les demandes écrites le permettent.

À noter que la Loi indique que le responsable de l'accès à l'information dispose d'au plus vingt (20) jours civils pour répondre à la demande. Toutefois, ce délai peut être prolongé de dix (10) jours, si cela s'avère nécessaire et à la condition d'aviser le demandeur par écrit. Pour connaître les tarifs relatifs aux demandes, nous vous invitons à consulter le site web de la Municipalité au www.st-simon.qc.ca sous l'onglet "administration" en cliquant sur le lien *Règles d'accès à l'information*

Achat de deux pagets et d'un vêtement pare-feu pour pompier (bunker)

18-R-93 : La Municipalité a autorisé l'achat de deux nouveaux pagets d'une valeur estimée à 450\$ + tx/chacun ainsi qu'un vêtement pare-feu (bunker) estimé à 2400\$ + tx. Compte tenu de la désuétude des pagets en question et pour des raisons de sécurité, l'achat de cet équipement s'est avéré primordial. Quant au vêtement pare-feu, il était impératif de le changer, puisqu'il sa durée de vie de 10 ans arrivait à échéance. Afin d'assurer la santé de ses pompiers, l'achat de cet équipement était essentiel. Cet achat totalise donc 3300\$. À noter que l'achat de cet équipement était prévue au budget, en accord avec le Plan triennal d'immobilisation fourni par le service de prévention des incendies de Trois-Pistoles.

Rapport d'activité relatif au schéma de couverture de risques : APPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE FERMES

18-R-94 : Le rapport d'activité relatif au schéma de couverture de risques au niveau des incendies pour l'an 6 correspondant à la période 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 est approuvé. Relativement à ce rapport, la Municipalité et le service de prévention des incendies invitent les propriétaires de fermes à nous contacter. Nous désirerions organiser une séance d'information relative à la prévention des incendies dans les établissements.

AVIS : IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'ARROSER LA NEIGE AFIN DE LA FAIRE FONDRE PLUS RAPIDEMENT. IL EST ÉGALEMENT INTERDIT D'UTILISER L'EAU POTABLE POUR NETTOYER VOS ENTRÉES D'ASPHALTE SOUS PEINE D'AMENDES. NOUS DEMANDONS À LA POPULATION D'ÉVITER UN TEL GASPILLAGE.

BABILLARD

M^{me} Sarah Gauvin, inspectrice en bâtiment et en environnement, sera présente les mardis de 8h00 à 16h30.

VEUILLEZ TOUTEFOIS PRENDRE NOTE QUE M^{me} GAUVIN N'EST DISPONIBLE QUE SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT.



Les propriétaires de chalets et de maisons à louer désirant bénéficier de la visibilité de Tourisme les Basques et de l'industrie touristique sont priés de s'inscrire sur la liste des chalets et maisons à louer du Centre local de développement des Basques (CLD). Tourisme les Basques offre l'opportunité d'être présenté dans sa brochure et son site web au coût annuel de 20\$.

Il vous est possible d'obtenir un formulaire d'inscription en écrivant à tourisme@cld-basques.qc.ca ou en vous rendant sur le site web www.cld-basques.ca

CALENDRIER DES COLLECTES 2018

Collecte d'Avril

 10 avril
 4 et 18 avril
 17 avril

Collecte de Mai

 1^{er} et 22 mai
 2, 16 et 30 mai
 1^{er}, 15 et 29 mai



CARREFOUR
50 ANS ET +

Une autre année d'activités se termine pour le Club des 50 ans +. Merci de votre généreuse participation. Lors de notre assemblée générale annuelle, un nouveau conseil d'administration composé de Daniel Lagacé (président), Denise Ouellet (présidente adjoint), Josette Rioux (secrétaire), Sylvie Beaupré (trésorière), Rita Leclerc (administratrice), Fernande Houle (administratrice) et Jean-Guy Gagnon (administrateur) s'est formé. Merci de votre collaboration. Si vous n'êtes pas membre du Club et que ça vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 509-1328. Le C.A.



Ministère de la Sécurité publique du Québec

Au cours des dernières années, plusieurs incidents ayant causé de graves brûlures à des personnes sont survenus à la suite de mauvaises manipulations des foyers à l'éthanol.

L'éthanol peut produire des vapeurs inflammables; il ne faut donc jamais remplir un brûleur encore chaud! Laissez refroidir l'appareil ou attendez au moins 15 minutes avant de remplir le réservoir et, lors de l'allumage, privilégiez l'utilisation de longues allumettes ou d'un long briquet afin de garder un maximum de distance entre vous et l'appareil.

Enfin, assurez-vous que votre appareil satisfait aux normes canadiennes.



ENSEMBLE  on fait avancer le Québec

Québec 



Le saviez-vous?

Tous les mois, la MRC des Basques publie dans le journal L'Horizon un calendrier des activités à faire sur le territoire.

Afin de joindre davantage de citoyens, la MRC des Basques a donc décidé, depuis décembre dernier, de publier, mensuellement, dans le journal L'Horizon, le Calendrier des activités dans Les Basques. Ce calendrier se veut un aperçu de ce qui se passe sur notre territoire. Comme plusieurs de ces activités sont déjà partagées via les médias sociaux, nous souhaitons leur faire une place supplémentaire pour ceux qui n'y ont pas accès aisément.

Vous verrez, ça bouge dans Les Basques!

Amélie Brière
Agente de développement culturel



C'est toujours avec le même plaisir que nous organisons un grand rassemblement de motos. Vous êtes donc chaleureusement convié à l'évènement qui se tiendra dans le rue de l'Église de la paroisse de Saint-Simon le 17 juin prochain.

Au programme : de 8h30 à 10h30 accueil des motocyclistes avec une café/bagel, à 10h45 messe rythmée suivi de la bénédiction des motos, à 12h00 dîner pizza/hot-dog avec service de bar.

Madone Cimon

Pour le comité du Rassemblement Moto Saint-Simon

POUR VOTRE INFORMATION

Taxes municipales - Valeur uniformisée :
1,22 pour 2017
1,14 pour 2018



OFFRE D'EMPLOI

Agent(e) de sensibilisation à l'environnement

Type de poste : Emploi étudiant
Entré en fonction : 26 juin 2018
Postes disponible : 2 postes
Territoire d'intervention : MRC des Basques

Conditions

➤ Salaire : 15\$/heure
➤ Nombre d'heures : 32.50 heures
➤ Durée : 7 semaines
➤ Horaire : variable (jour, soir, fin de semaine)

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 11 mai 2018, 16h00

Par la poste MRC des Basques
400-2, rue Jean-Rioux
Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0

Par courriel sec@mrcdesbasques.com

Voir détails sur : <https://www.facebook.com/mrcdesbasques>

Prochaine réunion du conseil municipal : 7 mai 2018, 19h30 (salle Ernest-Lepage)